

Contrat emprunteur - CEMP

Code produit : CEMP

Niveau : Initiation

Modalité : Presentiel

Durée (en heure) : 7.0

Tarif : 580,00 € HT

Eligible DDA : oui

Public :

Tous les collaborateurs
souhaitant comprendre les
mécanismes de l'assurance
emprunteur

Prérequis :

Aucun

Objectif

- Comprendre l'environnement juridique et technique des prêts
- Maîtriser les garanties essentielles du contrat emprunteur
- Comprendre le nouveau contexte de l'assurance emprunteur pour conseiller ses clients

Programme de la formation

1- Introduction

- Marché du crédit en France
- Marché de l'assurance emprunteur

2- Caractéristiques des différents types de prêts

- Prêts affectés et personnels
- Prêts immobiliers
 - Amortissables, avec différé d'amortissement, à débloqués successifs, in fine
 - Taux fixes, variables, capés, révisables
- Processus de réalisation du prêt
 - De la promesse d'achat à la signature définitive chez le notaire
 - Etude des risques par le prêteur
 - Sûretés réelles et personnelles
 - Garanties
 - Obligations du prêteur

3- Garanties de protection de l'intégrité physique de l'emprunteur

- Incapacité Temporaire Totale
- Invalidité Permanente Partielle, Totale
- Garantie décès et Perte Totale et Irréversible de l'Autonomie
- Garanties optionnelles
 - Chômage, perte de loyers, revente du bien
- Choix des capitaux assurés

4- Acceptation du risque

- Sélection médicale, risques professionnels ou sportifs
- Tarification du risque aggravé
 - Majoration, exclusion, franchise...
- Risques aggravés de santé : convention AERAS

5- Tarification de la garantie emprunteur

- Contrats collectifs, principes de tarification
- Contrats individuels
- Sur capital initial, sur capital restant dû

6- Obligations de l'organisme assureur

- Devoir d'information

- Devoir de conseil
- Causes les plus fréquentes de contentieux
- Fausses déclarations intentionnelles et non intentionnelles
- Focus sur les impacts de la loi Lemoine

Moyens d'évaluation

- Evaluation des acquis de la formation par le biais de QCM et/ou d'exercices pratiques
- Questionnaire de satisfaction à chaud complété par chacun à l'issue du stage
- Questionnaire d'évaluation à froid complété par chacun entre 2 et 3 mois après le stage

Méthodes pédagogiques

- Réalisation de cas pratiques
- Exposés à partir d'un diaporama
- Échanges d'expériences

AF2A - 64 Rue de Miromesnil, 75008 Paris

Copyright 2024 AF2A. Tous droits réservés.